

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 2 septembre 2021

#FranceRelance Fonds Friches Ex-EHPAD Saint-André de Xertigny

Dans le cadre du plan « France Relance », le Gouvernement a déployé un fonds de 650 M€ pour financer des opérations de recyclage des friches et la transformation de foncier déjà artificialisé.

La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et de protection des sols contre leur artificialisation.

Ce fonds finance notamment l'acquisition, la dépollution, la démolition et le gros œuvre, dans le cadre d'opérations d'aménagement urbain. Les lauréats bénéficient de subventions pour couvrir certaines dépenses ou une partie du déficit économique de l'opération d'aménagement.

Afin de valoriser cette dynamique engagée de recyclage des friches, **Yves SEGUY, Préfet des Vosges**, s'est rendu ce jour à l'ancien EHPAD Saint-André de Xertigny, dont les bâtiments sont devenus sans vocation depuis le déménagement de l'EHPAD vers un autre site

Située à proximité du plan d'eau de Xertigny et non loin du centre-ville, cette friche dispose d'un réel potentiel de restructuration au sein du tissu urbain. La commune a profité de cette opportunité pour étudier les possibilités de reconversion de l'EHPAD en vue d'y accueillir des activités en lien avec le développement touristique et l'accueil à la personne.

Concrètement, l'un des trois bâtiments sera démoli pour accueillir au final 2 pôles sur la totalité du site. L'un des bâtiments sera dédié à un centre d'hébergement de groupes (nature, sportifs, étudiants, professionnels en formation...). Un autre sera aménagé pour réaliser des logements pour personnes âgées ou isolées (environ 15 à 20 logements).

Le coût global de l'opération s'élève à 3,5 M€. Le déficit économique affiché après déduction des recettes et subventions hors fonds friches s'élève quant à lui à 1,5 M €. Sur ce dernier montant, le fonds friches interviendra à hauteur de 1,3 M € et permettra ainsi la réalisation de ce projet.

Dans les Vosges, ce sont 6 projets qui sont d'ores et déjà lauréats du fonds friches, ce dernier contribuant à hauteur d'un peu plus de 8 M €.

L'appel à projets « Fonds Friches », qui a remporté un vif succès dans sa première édition, est prorogé jusqu'au 26 septembre, l'enveloppe régionale dédiée s'élevant à 21,1 M€. Pour plus d'informations, contacter la DDT des Vosges : ddt-fondsfriches@vosges.gouv.fr

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

